

## **Table nationale sur l'éducation**

### **Mandat**

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les dédoublements.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale.
- Permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les axes, les stratégies ou les chantiers identifiés.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.